



www.saintprojetdesalers.com

Gazette Communale

4ème édition : juillet 2010

Le Mot du Maire



Chers Amis

Cette année encore, nous allons mettre en oeuvre un important programme d'investissements.

Les travaux du lotissement devraient débuter dans les prochains jours. Ce projet nous permettra d'offrir 6 lots, d'une surface de 1 200 à 2 500 m² environ. Sur un montant de près de 140 000 €, nous bénéficions de subventions de l'Etat (22 000 €) et du Conseil Général (19 000 €). Les terrains proposés à 5 €/m² permettront ainsi à des habitants de Saint-Projet de Salers, voire à de nouveaux arrivants, de construire leur avenir dans notre commune.

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater, nos efforts routiers se sont concentrés sur les routes de Lapeyre, Bonnave, la Gensonnie et Roussy. Cette tranche de travaux représente un investissement de 90 000 euros HT pour lesquels l'Etat, le Conseil Général et Jean-Yves Bony, notre député, nous ont apporté leur soutien respectivement à hauteur de 15 000 €, 16 500 € et 25 000 € (réserve parlementaire). Même si nous poursuivrons les aménagements routiers au cours des prochaines années, la mise aux normes réglementaires du réseau d'assainissement au niveau du bourg reste néanmoins une priorité.

Enfin, comme toute l'Auvergne, notre commune sera prochainement concernée par le passage à la télévision numérique. Vous trouverez donc dans cette édition quelques réponses aux éventuelles questions que vous pouvez vous poser à ce sujet.

Bien à vous
Bruno FAURE

THEME DE L'EDITION

LA RACE SALERS

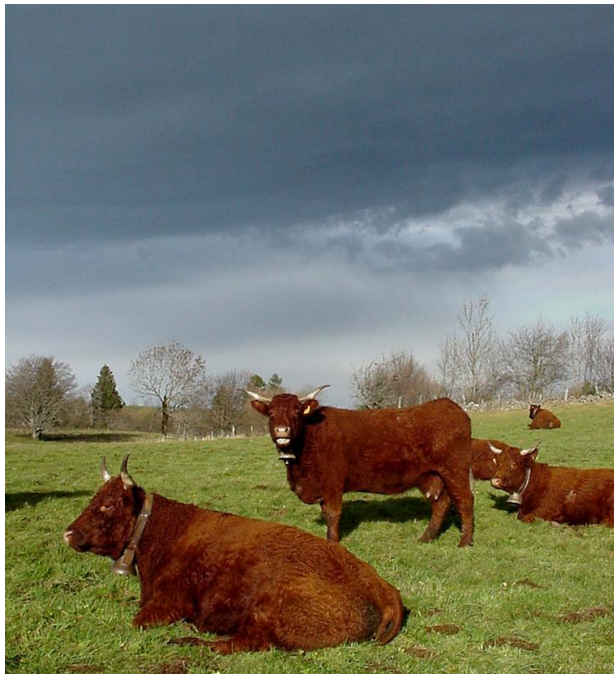
Historique et évolution de la Salers

Une race créée dans le Cantal

L'origine de la race est lointaine et incertaine. Mais, c'est dans les années 1850 grâce à Tyssandier d'Escous que la race est fondée. En effet, au travers d'accouplements entre les meilleurs animaux et une amélioration de l'alimentation, Tyssandier d'Escous parvient très vite à donner un grand renom aux animaux provenant du canton de Salers. Ses théories sont mises en pratique dans la région de Salers et il recrute en permanence de nouveaux adhérents à ses méthodes. Ainsi, il rend inattaquable l'appellation race Salers qui succède à celle de race Auvergnate.

En 1908 est créé le Herd Book Salers (livre généalogique de la race), puis en 1925 sont créées les tables de pointage pour la commission d'inscription des animaux et la notion de performances laitières basée sur le contrôle laitier.

Au cours des années 1960, début de la mécanisation et de l'apparition des races laitières plus spécialisée, la race Salers est délaissée et la production fromagère diminue. De plus, le système traditionnel (présence du veau pour la traite) est trop demandeur de main d'œuvre et fait de moins en moins d'adeptes.



Dans ce nouveau contexte, la race Salers doit accorder plus d'importance à la production de viande. Aujourd'hui, la race Salers reste très présente dans le département du Cantal, et aussi, sur une partie plus ou moins importante des départements du Puy de Dôme, de la Haute Loire, de la Corrèze, du Lot. Elle se développe dans des régions comme la Normandie, la Lorraine, la Picardie et plus récemment en région Bourgogne ... Ce sont ses nombreuses qualités comme la rusticité, ses qualités maternelles, ses qualités d'élevage et d'aptitudes bouchères qui font qu'elle se retrouve dans toute la France et au-delà (Irlande, Suisse, Croatie, Amérique...)

Spécificité de la race Salers : deux rameaux coexistent.

Rameau viande → Production de brouillards
Rameau laitier → Production de fromage

Caractéristiques et atouts de la race

Rusticité

- Aptitude à la marche, qualité des aplombs

Grace à ses onglons noirs et ses bons aplombs, la Salers peut aborder n'importe quel terrain. Elle peut ainsi supporter une très longue période en stabulation entravée ou sur caillebotis durant l'hiver.

- Résistance aux variations de température fortes chaleurs et grands froids

La Salers ne craint pas les fortes variations de température (de -15°C à 30°C), ce qui lui permet de pâturer sur les hauts plateaux d'estives. De plus, la pigmentation de ses muqueuses lui évite les gerçures au pis. Son poil long et frisé lui permet de résister aux hivers froids et rigoureux .

- Résistance aux variations alimentaires

La Salers est capable de mobiliser ses réserves corporelles pendant une période d'alimentation moins riche, ceci afin d'assurer une production laitière suffisante pour nourrir son veau. Ses réserves sont rapidement reconstituées en période d'herbe. La race s'adapte ainsi très bien à des conditions alimentaires difficiles, tout en maintenant sa production laitière.



Qualités maternelles

- Fertilité, fécondité et longévité

Les qualités maternelles de la Salers permettent de garantir la production d'un veau sevré par vache et par an, et ce jusqu'à plus de 10 ans.

- Facilité de vêlage

L'atout majeur de la race est l'aptitude au vêlage facile. Surveillance et frais vétérinaires sont donc limités. 95% des vêlages sont faciles. Il en est de même pour les vêlages issus de croisements avec des taureaux de race à viande à fort développement musculaire. La race Salers assure de la tranquillité au moment des vêlages et elle est adaptée aux nouveaux contextes de production (taille d'élevage importante, main d'œuvre réduite).



- Production laitière

La Salers est considérée comme la meilleure des nourrices des races allaitantes. Elle peut produire 3000 kg de lait par an. Son lait possède des qualités pour la transformation fromagère, grâce à un équilibre TP/TB exceptionnel.

Qualités de production

La Salers valorise les parcours difficiles et les fourrages grossiers, sans complément alimentaire. Dotée d'une très grande capacité d'ingestion, la Salers est capable de manger plus et moins longtemps. Cette qualité est favorable aussi bien pour le pâturage que pour la valorisation de sous produits de faible valeur alimentaire (pulpe...)

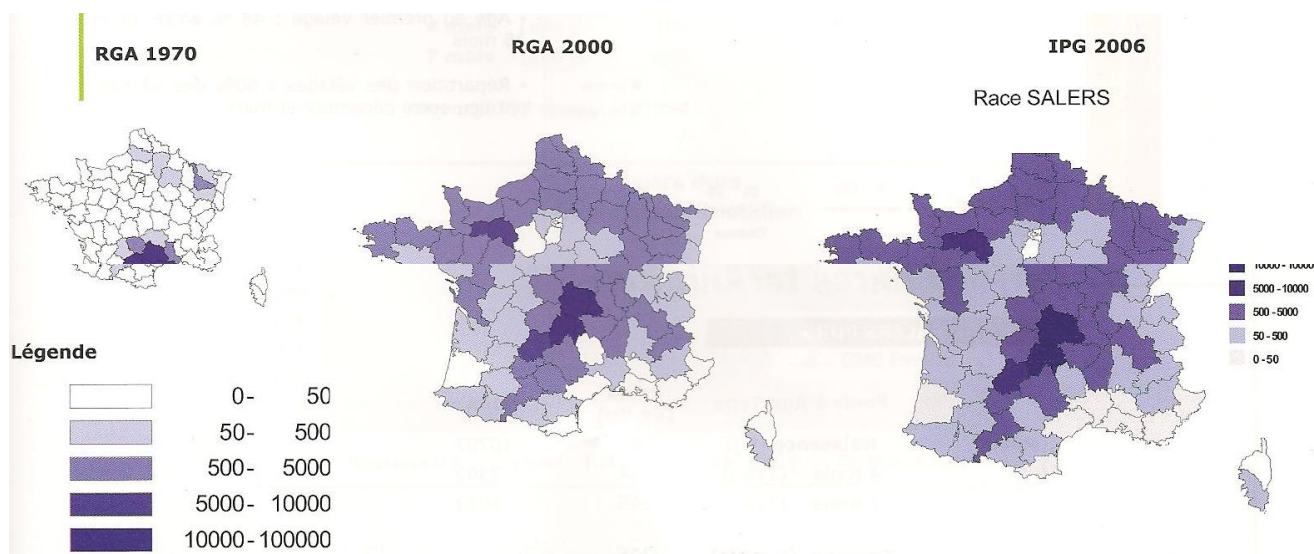


En race pure, le gain moyen quotidien des veaux se situe entre 1100 et 1200 g/jour pour les mâles et entre 900 et 1000 g/jour pour les femelles. Ces croissances permettent d'obtenir un poids minimum au sevrage de 320 kg pour les mâles et 300 kg pour les femelles. Les veaux sont donc nourris avec le lait de leur mère, avec peu ou pas de complémentation. Cette aptitude laitière représente un gain économique non négligeable pour l'éleveur.

En croisement avec un taureau de race à viande (charolais par exemple), la croissance moyenne des veaux est améliorée d'environ 100g/jour par rapport aux performances en race pure.

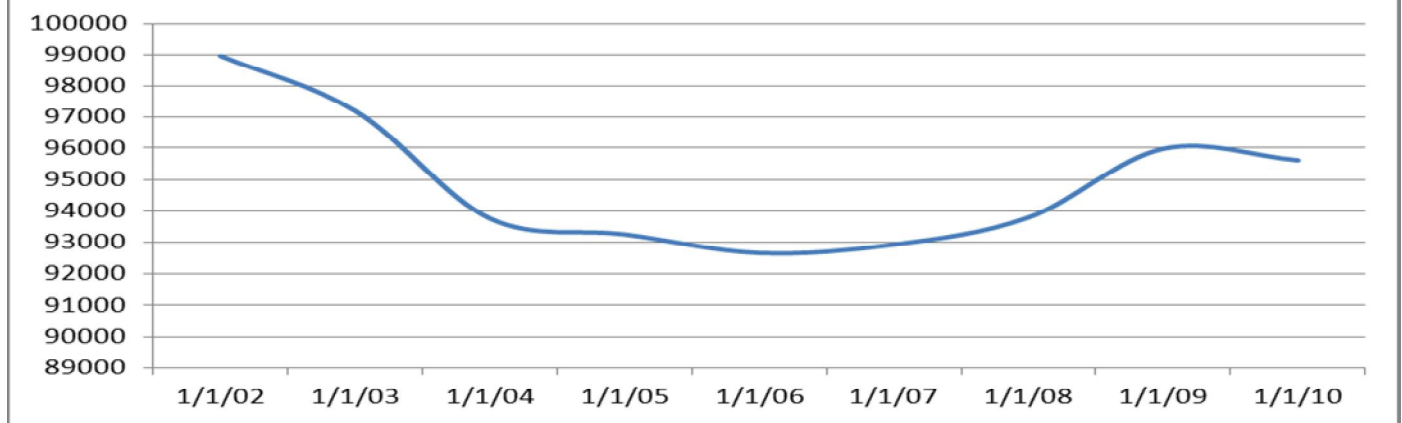
Quelques chiffres

En France, on compte aujourd'hui environ 210 000 Salers ; dont une bonne partie dans la zone dite berceau de la race (120 000) , c'est-à-dire : Cantal, Puy de Dôme et Corrèze, bien qu'elle soit aujourd'hui très présente dans d'autres régions.

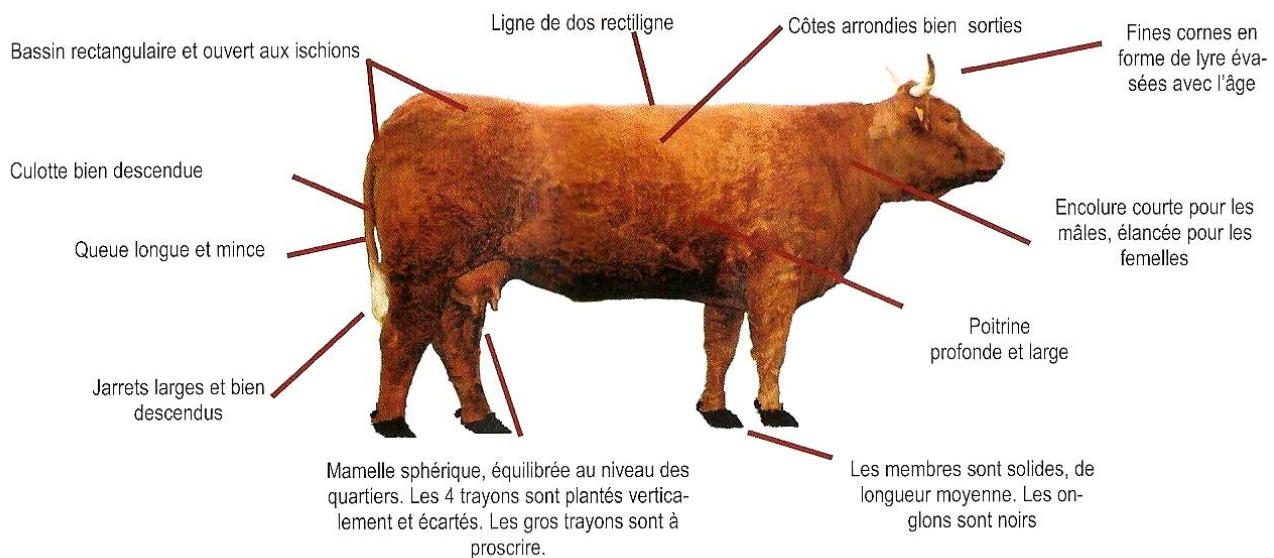


Ci-dessous, l'évolution des effectifs de femelles Salers dans le Cantal depuis 2002.

Effectifs femelles Salers



Les standards de la race



La Salers dispose d'une station d'évaluation des jeunes animaux reproducteurs mâles, destinés à la monte naturelle et à l'Insémination Artificielle. Depuis 2007, la station raciale se trouve au Domaine du Fau sur la commune de Saint Bonnet de Salers et environ une centaine d'animaux passe par là chaque année.

A Saint Projet de Salers, la race est bien représentée !

Nous comptons 6 éleveurs installés en Salers, ce qui représente facilement plus de 250 vaches, sans compter les veaux et les animaux de renouvellement.

Laurent GAILLARD de Bonnaves
Gilles LAFON de Conches
Joël CHAUVET de Vieillespèze

Christophe MONTEIL de la Roche
Philippe DRACON de Lapeyre St Dolus
Sébastien FAJOUT de St Georges

(il faut peut-être les mettre par ordre alphabétique pour éviter les ennuis...)

Bien évidemment, les effectifs sont confortés par les animaux en estives sur la commune (Col de Légal, Montagne de La Bertrand...).

Info !

La Maison de la Salers vient d'ouvrir ses portes et est prête à vous accueillir sur le Domaine du Fau à Saint Bonnet de Salers. Tout est relaté sur la race, de son histoire à son élevage.

Une visite intéressante à ne pas manquer et à 20 mn de Saint Projet de Salers

Vœux 2010 de la Municipalité

Bruno Faure et le Conseil Municipal ont rassemblé la population pour la journée des vœux du Maire à la salle polyvalente. Malgré le mauvais temps, les routes enneigées, une nombreuse assistance était présente à la salle merveilleusement décorée par les membres du Comité des Fêtes. Galettes et bûches étaient une fois encore de la partie cette année ainsi que la traditionnelle soupe au fromage. Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Nous remercions le Comité des Fêtes qui a pris en charge l'organisation de la journée.



Vote du budget primitif 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en ce début d'année pour voter le budget primitif 2010 sous la présidence de notre Maire Bruno Faure. Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 227 400 € et à 515 935 € en section d'investissement.

Le Conseil Municipal a décidé, **une nouvelle fois**, de ne pas intervenir sur les taux communaux et de ne pas augmenter les impôts : taux d'imposition votés sans changement
Taxe d'habitation : 7,71 %
Foncier bâti : 14,13 %
Foncier non bâti : 83,44 %

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Charges à caractère général : 86 870 €
Charges de personnel : 60 850 €
Participations : 34 604,13 €
Produits en non valeurs : 6 000 €
Charges financières : 11 000 €
Dépenses imprévues : 500,87 €
Virement à la section d'investissement : 26 642 €
Dotations aux amortissements : 933 €
Recettes :
Atténuation de charges : 1 000 €
Produits des services : 14 290 €
Impôts et taxes : 57 948 €
Dotations et participations : 114 357 €
Autres produits de gestion courante : 31 000 €
Produits exceptionnels : 36,07 €
Retour assainissement : 8 768,93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Déficit reporté : 131 634,02 €
Différents programmes : 362 700 €
Remboursement emprunt : 19 600,98 €
Cautions : 2 000 €

Recensement de la population

Cette année, les habitants de Saint Projet de Salers ont été recensés. C'est Martine LAFON qui s'est occupée de cette tâche au cours de l'hiver.



Ainsi, pour l'année 2010, nous sommes donc, après recensement, 127 habitants sur la commune de Saint Projet.

Si l'on regarde de plus près l'évolution de la population à Saint Projet de Salers depuis 1836, il est clair que le nombre d'habitants a vraiment baissé... Mais à cette époque, toutes les maisons étaient occupées et les familles plus nombreuses.

Ainsi, même si aujourd'hui nous ne comptons « que » 127 habitants, la courbe montre bien que la population a tendance à se stabiliser. La commune possède aussi un nombre important d'enfants, puisqu'ils représentent environ 20% de la population ! Merci encore à Martine pour son dévouement.

En fait, depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel, mais fractionné, tous les habitants n'étant pas recensés la même année.

Cette nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé auparavant tous les huit ou neuf ans.

Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement concernant toute la population en même temps. Finalement, cela veut dire que l'on ne connaît jamais exactement le nombre précis d'habitants en France !

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % environ de leur population.

Félicitations !!!

En ce début d'année ,

Marie-Pierre Bénézet a pris en charge la direction du Service de Médecine au Centre hospitalier de Mauriac.



charge

Stéphane Dracon s'est installé comme Ostéopathe rue Paul Doumer à Aurillac.

Nous souhaitons à tous les deux nos vœux de réussite et leur adressons toutes nos félicitations!!!



Bon anniversaire !!!

Le 16 janvier 2010, Angèle VIDAL de Boudou a fêté ses 90 ans ! A cette occasion, toute la famille et les amis étaient



conviés au rendez-vous. Une multitude de gâteaux confectionnés par son petit fils ont permis à tout le monde de se régaler. Angèle a même pris le temps de faire quelques pas de Bourrée Auvergnate.

Née sous le nom JOANNY, à Saint Projet de Salers le 14 janvier 1920, Angèle VIDAL a beaucoup voyagé dans le secteur. Dans son enfance, elle habitait et travaillait à la ferme de Seilhols à Fontanges. Avec sa famille elle est partie pour la ferme de Lapeyre St Dolus en 1938. Pendant 40 années ils ont tenu une des plus grande ferme de la commune où ils élevaient des vaches Salers. C'est en 1980, pour sa retraite qu'elle rejoint le village de Boudou avec son mari, Germain VIDAL.

Angèle a donné naissance à 3 filles et un garçon : Marie Louise, Odette, Thérèse et Antonin. Elle est aussi grand-mère de 10 petits enfants.

Depuis peu, Angèle respire l'air de Salers à la maison de retraite.

Noces d'or !!

Le 26 juin dernier, Paul et Odette GAILLARD ont fêté noces d'Or, soit 50 ans de mariage !

Après une messe à l'Eglise célébrée par l'Abbé BOUZOU, les convives ont



leurs

bu le

En soirée, après une soupe au fromage, la fête continuait dans une très bonne ambiance et en musique.

Paul et Odette se sont donc mariés le 25 juin 1960 à Saint Projet de Salers. Paul, natif de la Persuyre et Odette de Lapeyre Saint Dolus ont fait vie commune à St Projet de Salers. Jusqu'en 1961 à Lapeyre Saint Dolus, dans la ferme des parents d'Odette, ils se sont installés ensuite sur la ferme de Bonnaves. Ils ont élevés des vaches et ont aussi tenus une auberge pendant 13 ans avec leurs deux garçons, Jean François et Laurent.

Départs regrettés pour trois personnalités du village

Suzanne Pays a quitté St Projet après quelques semaines d'hospitalisation à Mauriac, elle s'est installée à la MARPA de St Martin-Valmeroux.

Paulette Chancel est partie en fin d'année pour s'installer à Aurillac.

Et enfin Raymonde Constant est installée à St Martin Valmeroux en logement indépendant.

Nous souhaitons à toutes les trois un beau et long séjour dans leur nouvelle résidence.

Un an passé... pour nos boulangers !!!

Le 27 février dernier, Marie Christine et José Amouret ont convié la population de Saint Projet de Salers et des alentours à un apéritif. Cet apéritif durant lequel on pouvait déguster différents produits (pains aux figues, aux châtaignes...) fait par nos boulangers faisait honneur au chaleureux accueil qui leur a été réservé, après un an d'installation déjà !



Un grand merci à eux deux pour cette rencontre.

Et ils continuent à nous préparer multitudes de pains divers et variés puisque José a élargi son savoir faire en nous faisant découvrir :

des pains aux fruits : ananas, figues, courges, raisins et abricots, crumberry etc...

du pain aux céréales

du pain brillé (spécialité normande)

du pain de maïs,

des baguettes viennoises,

des baguettes de meule,



La **Mie Stinguette** veut faire plus en proposant à ses clients des bourriols ainsi que des tartes à la **tomme**.

Merci à tous les deux pour leur originalité, leur gentillesse et leur dévouement.

Crash d'un avion !!

Le Col de Légal théâtre d'un impressionnant exercice de sécurité civile....



Mercredi 26 mai, le col de Légal a été le théâtre d'un exercice de sauvetage grandeur nature. Un avion beech 200 qui assurait la liaison entre Nantes et St Flour qui transportait une dizaine de

passagers vient de s'écraser dans un bois. Tout de suite, le plan Sater (Sauvetage aéronautique) a été déclenché.

Une fois l'appareil localisé, le préfet du Cantal déclenche le plan rouge. Dès lors, un impressionnant dispositif de secours est organisé. 67 militaires de la gendarmerie, des techniciens en identification criminelle, l'escadron de sécurité routière, 51 sapeurs pompiers, des médecins et des hélicoptères du SMUR et de la sécurité civile ont participé à cet exercice.

Celui-ci a permis de mesurer la capacité d'action et d'intervention de tout le personnel, ainsi que la capacité de liaison entre les différents centres opérationnels. C'est le RCC de Lyon, service de l'armée de l'air, qui a choisi le Cantal et élaboré le scénario mis en place.

Le col de légal, théâtre de cet exercice de grande envergure, a retrouvé son calme une fois que les trois hélicoptères ont repris leur envol....

Montée aux estives cette année encore...

En attente infos de Gilles Lafon

TRAVAUX DE LA COMMUNE

Informations sur l'arrivée de la TNT (Télévision numérique)

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). La TNT c'est avant tout une technologie de diffusion de la télévision qui permet au téléspectateur de recevoir la télévision en qualité numérique.

En France, ce passage se fait progressivement, région par région de 2009 à fin 2011.
Pour les 4 départements de la région Auvergne ce passage est prévu en mai 2011.

Les Avantages du numérique

- Plus de chaînes : jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites (6 chaînes existantes + 12 nouvelles nationales + des chaînes locales)
- Plus de qualité : une meilleure qualité de réception, d'image et de son, l'amélioration de la couverture TNT
- Plus de services : la possibilité de recevoir la télévision Haute Définition etc....

Qui est concerné?

Tous les postes de télévision recevant uniquement les 6 chaînes nationales par une antenne râteau ou intérieure.

Comment recevoir la télévision numérique ?

Il faut disposer d'un des modes de réception suivants : TNT par l'antenne râteau, câble, satellite ou ADSL. Mais

avant de s'équiper, il convient de bien savoir ce dont on a vraiment besoin.

Avant tout achat, il est nécessaire d'effectuer le diagnostic de votre installation. Un centre d'appel est à la disposition du public au 0970 818 818.

Quelles sont les aides financières ?

Si vous êtes dans une zone qui ne reçoit pas la TNT et qui ne sera pas couverte par la TNT, ce qui est le cas de St Projet de Salers, vous devez impérativement choisir un mode de réception autre qu'une antenne râteau ou qu'une antenne intérieure pour continuer à regarder la télévision.

Il existe des aides particulières pour vous faciliter ce changement :

- Aide de 25€ max pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée ou d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL (pour les foyers exonérés de contribution à l'audiovisuel public et sous conditions de ressources)
- Aide de 120 € max pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau, là aussi pour les foyers exonérés de contribution à l'audiovisuel public et sous conditions de ressources)

Pensez donc à conserver les tickets d'achats !

L'aide à la réception d'un montant maximal de 250 € TTC accordée sans condition de ressources et sans être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public (exonéré de la redevance audiovisuelle).

Cette aide peut donc être accordée pour financer tout ou partie des dépenses pour l'installation d'une réception par satellite numérique ou pour la souscription d'un abonnement au câble, à une offre ADSL ou à la fibre optique.

Pour plus d'infos www.tousaunumerique.fr ou **0970 818 818**

Gîte Communal



RESTE A FAIRE

Logement Communal (ancienne poste)

RESTE A FAIRE

AMENAGEMENT FONCIER

Revêtement des routes (regoudronnage)



Cette année, quatre portions de route seront regoudronnées.

Il s'agit :

de la route menant à Lapeyre Saint Dolus, du cimetière jusqu'aux sapins, de la route menant à Bonnaves, de la route menant à Roussy, de l'intersection à la Gensonnie.

Les travaux seront effectués par l'Entreprise Croûte de Chalvignac pour un montant global de 90 000 € H.T.

Nous bénéficions pour cela de diverses subventions :

25 000 € de réserve parlementaire,

16 500 € du Conseil Général du Cantal,

15 000 € de la DGE

Coupe des arbres



Pour améliorer l'accès au village de la Gensonnie, une quinzaine de platanes ont été coupés le long de la route, du croisement jusqu'à la grange. En effet, ces arbres étaient âgés d'environ 40 ans mais ils commençaient à poser

quelques soucis avec la route, notamment d'ombre, ce qui pouvait poser des problèmes d'accès en hiver.

Le bois ainsi coupé à été stocké au pont du Bousquet et la quantité évaluée est d'environ 50 m³. La commune se propose de vendre ce bois au prix de 25€ ?? le stère. Les personnes intéressées sont donc priées de se faire connaître en mairie avant le 31 juillet.

Toutefois, il convient de préciser que le platane est un bon bois de chauffe, il fait de la bonne braise, fume peu, mais qu'en brûlant il a tendance à « éclater ». Il est donc à privilégier pour des cheminées fermées de type insert ou poêle à bois.



ASSOCIATIONS DU VILLAGE

COMITE DES FETES

Changeement du bureau

Gilles LAFON a remplacé Emilie DRACON pour la présidence du comité des fêtes de St projet de Salers.

Voici la composition du bureau :

Président	Gilles LAFON
Vice Présidente	Fabienne LAPORTE
Secrétaire	Emilie DRACON
Vice Secrétaire	Philippe GARCIA
Trésorière	Marie-Pierre BENEZET
Vice trésorière	Fabienne GARCIA



Les rendez-vous de l'été à ne pas manquer !

Le 17 juillet 2010 :

Traditionnelle Soirée Auvergnate : Truffade suivie d'un bal gratuit animée par « Guy LOUBEYRE »

Le 29 août 2010 :

Fête patronale avec une Messe suivie d'un apéritif, Jeux divers, Spectacle, Paella en soirée et Bal animé par « Les Bons Copains »

Venez nombreux et merci pour votre participation lors des fêtes de l'année 2009.

CLUB DU 3ème AGE

En attente infos

Il nous reste encore un gros travail à faire sur les nuisibles. A ce sujet nous vous informons que l'option a été prise de disposer d'un garde formé et agréé piégeur. Il s'agit de Jacques Boyer. Contactez le au 06 40 22 04 03 pour des renseignements ou pour une action ciblée aux abords ou dans votre propriété. Il saura sans nul doute répondre à vos attentes..

En matière de formation, outre le piégeage et la sécurité, deux personnes ont suivi récemment un stage « Hygiène de la venaison ». Il s'agit de vérifier la bonne santé du gibier. Ceci a l'avantage d'éviter les services de l'abattoir, beaucoup trop contraignant et trop éloigné (Laroquebrou).

Il ne nous manquait qu'un local équipé d'une chambre froide pour être dans les normes, c'est aujourd'hui chose faite grâce à l'investissement consenti à notre association par la commune. Celle-ci pourra si besoin être mise à disposition, bien sûr gracieusement, aux autres associations, à la mairie mais aussi à un particulier de St Projet qui en ferait la demande auprès du Président ou de Pierre Lafon .

A peine une saison écoulée qu'il nous faut préparer la prochaine. Cette année la Fédération du Cantal a opté pour un découpage en « pays de chasse » afin de mieux travailler sur la faune et l'environnement. St Projet fait dorénavant partie du secteur des « Monts du Cantal » avec entre autres Le Fau, Mandailles, le Claux, Laveissière, soit plus de 14 communes . Il était important que nous ne soyons pas en reste aussi le président de l'ACCA a été élu comme responsable sur ce nouveau territoire de plus de 50 000 ha.

Le Président de l'ACCA tient à rendre hommage aux seniors, Jean, Louis, Jean Charles et Adrien. Ces quatre Mousquetaires qui comptent à eux seuls plus de 260 années de chasse, sont toujours aussi passionnés, respectueux de la nature et du gibier. .

CHASSE - ACCA



Les sonneurs avaient mis de la couleur et du cor lors de la fête comme pour annoncer l'ouverture d'une nouvelle saison de chasse. Celle-ci fût très satisfaisante avec des prélèvements divers voire modérés volontairement pour certaines espèces comme le chevreuil, mais de très bonne qualité ce qui est très encourageant. Sangliers, lièvres et Cerfs ont offert de magnifiques parties de chasse ou l'on a retrouvé encore de vraies valeurs et une formidable camaraderie .

Comme l'an passé, nous avons offert un cerf aux propriétaires ou exploitants de 20 ha voués à l'ACCA pour les remercier de leur soutien et un chevreuil au aînés des sources de la Bertrande pour leur repas annuel .A noter que ce dernier cuisiné pour l'occasion par Guiguitte était un vrai délice au fort goût de revenez-y... !.

Les autres gibiers de passage comme la bécasse se sont faits plus rares cette saison, quant aux faisans et perdreaux, bien qu'en grande majorité issus de lâchers, certains résistent bien chez nous malgré l'hiver.

Vous pouvez aujourd'hui en observer plusieurs couples au pont du Bousquet, sur la côte de Lapeyre ou encore vers la Gensonie.

ETAT CIVIL

Naissance

Le 30/11/2009 – Augustin, premier enfant de Jean-Philippe et Nelly Chauvet, petit fils de M. et Mme Lucien Chauvet et sixième arrière petit fils de Marcelle Chauvet.

Le 15/12 /2009 – Maud, 3^{ème} enfants de Estelle et Stéphane Ribes et petite fille de Florence Lucas du Bouscatel

Le 03/02 – Loris, premier enfant d'Aurélié et Gérald Delbos, Loris est le petit fils de M. et Mme Lajarrige et cinquième arrière petit-fils de Guiguitte.

Le 25/04 – Léo, premier enfant

de Géraud Fabre et Sabine Vielzeuf du Bourg.

Nouveaux arrivants



? Mme Maricin et Mle Dauricit è

Mr Hutinet Gérard è

Chez Mme Crantelle

Logement ancienne poste

Décès

Odile Raussou, de Conches, décédée le 26 avril 2010 à l'âge de 62 ans

Maria Laporte, de Pradet, décédée le 2 mai 2010 à l'âge de 73 ans

VIE PRATIQUE



Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h - Fermeture hebdomadaire les mercredis

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous - Tél. 04 71 69 23 57 Fax. 04 71 69 29 07

Email. : mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr - Site www.saintprojetdesalers.com créé et mis à jour par P. Dracon



Boulangerie/Epicerie « La mie Stinguette »

Ouverture du magasin : tous les jours de 6h30 à 20h sans interruption

Le dimanche : de 6h30 à 13 h et de 17 h à 20h

Fermé le mardi après-midi et le mercredi toute la journée.



Nos Auberges / Restaurants

L'Auberge du Pont - Chez Guiguitte
(sur réservation uniquement)

Auberge du Col de Légal



Jours de passages des commerçants



Rédaction, conception et réalisation : Bruno Faure - Philippe Dracon - Christine Vidalinc
Photos P.Dracon, C. Vidalinc, E. Dracon et bénévoles de Saint Projet de Salers
Impression : Imprimerie Albédia à Aurillac - Edition 2010